

SÉMINAIRE DE FORMATION

Impact du nouveau cadre légal de la sous-traitance sur les Entreprises : Opportunités, défis et modalités pratiques de mise en conformité.

 **Mercredi 03 décembre 2025**  **14h30 - 17h00**  **Siège du GECAM, BONANJO**

 **Frais de participation : 25.000 TTC/Pers**

OBJECTIFS :

Informar les Entreprises sur les principales innovations introduites par la loi sur la sous-traitance, à clarifier les zones d'incertitude identifiées et à favoriser la mise en conformité des opérateurs économiques. De manière spécifique, le séminaire permettra aux Entreprises :

- D'identifier les obligations nouvelles mises à la charge des donneurs d'ordre et des sous-traitants ;
- De maîtriser les nouvelles conditions et modalités pratiques d'accès à la sous-traitance ;
- De maîtriser les nouvelles règles encadrant les délais de paiement ;
- D'anticiper les sanctions administratives et pécuniaires encourues en cas de non-conformité ;
- De clarifier les défis et les difficultés d'application de la loi ;
- D'appréhender les opportunités qu'offre la nouvelle Loi pour le développement des partenariats entre Grandes Entreprises et PME..

CIBLE :

Acteurs de l'écosystème de la sous-traitance (Grandes Entreprises, PME, maîtres d'ouvrage, entreprises principales, sous-traitants, structures d'appui).

CONTENU DE LA FORMATION :

- **Champ d'application et principes directeurs de la nouvelle Loi**
 - Définition légale de la sous-traitance et typologie des relations contractuelles concernées ;
 - Catégories d'acteurs visés : Donneurs d'ordre, Entreprises principales, sous-traitants ;
 - Conditions d'accès à la sous-traitance pour les PME camerounaises ;
 - Comparaison avec le régime antérieur.
- **Obligations et responsabilités des parties contractantes**
 - Droits et devoirs réciproques des donneurs d'ordre et des sous-traitants ;
 - Encadrement des délais de paiement et sanctions y afférentes.
- **Sanctions et mécanismes de conformité**
 - Nature et typologie des sanctions prévues par la Loi ;
 - Procédures de constatation et de sanction des manquements ;
 - Bonnes pratiques de gouvernance contractuelle et gestion des risques de non-conformité.
- **Risques et Opportunités économiques afférentes à la mise en œuvre de la loi**
- **Cas pratiques et échanges d'expériences entre participants**

RESULTATS ATTENDUS :

A l'issu de la formation, les participants seront capables notamment :

- D'adapter leurs pratiques contractuelles et administratives aux exigences de la Loi ;
- D'anticiper les risques de non-conformité et éviter les sanctions correspondantes ;
- De valoriser les opportunités offertes dans le cadre de la nouvelle politique nationale de sous-traitance.

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES :

1. Méthode interactive ;
2. Exposés pratiques (co-animée par les représentants du MINPMEESA et de la BSTP) ;
3. Questions/réponses et débats sur des cas concrets ;
4. Partage d'expériences.

INTERVENANTS :

M. Evariste YAMENI, Directeur Exécutif de la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat (BSTP) ;
Mme. NGO NKOT Adèle, cadre à la Division des Affaires Juridiques du MINPMEESA